

Balises

INDRE

FFRandonnée 36 • Balises 36 N°10 • Mai 2014

édito

Se former, c'est la sécurité...

Je suis sûr que la majorité des Président(e)s de club envoient certains de leurs licenciés en formation. Je tiens à saluer cette initiative car je pense que les responsables de club ont pris conscience que la bonne organisation de leur randonnée passe par la sécurité et le bon encadrement des participants.

Les formations régionales ont, au minimum, un représentant de l'Indre et nos formations départementales se portent bien. Nous y avons mis le temps mais vous savez répondre présent, preuve que ces actions sont nécessaires.

Pour les années à venir, sachez que nous continuerons à aider les clubs dans leur programme de formations.

Francis DUPONT
Président



Deux dates à noter sur vos agendas !

Samedi 7 juin prochain à Saint Maur

RANDO POUR TOUS



Placée sous le signe de la convivialité, de la solidarité, cette manifestation veut permettre à tout le monde, les personnes souffrant d'un handicap limitant plus ou moins leurs déplacements et les personnes valides, de se rencontrer et de faire ensemble un bout de chemin.

Cette année la Rando pour Tous a une dimension nouvelle : récolter des fonds pour l'APF de l'Indre et coopérer ainsi à son projet d'achat de minibus adapté au transport des personnes en fauteuil roulant.

Rendez-vous à Saint-Maur, le samedi 7 juin à 14h30, salle Monjoin (derrière la Mairie).

L'équipe du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre compte sur votre mobilisation.



Dimanche 28 septembre à Verneuil-sur-Igneraie

RANDO CHALLENGE®



Un Rando Challenge® c'est à la fois un rallye randonnée, une course d'orientation et une chasse aux trésors ; de quoi s'amuser toute une journée. Le principe est simple : des équipes de 2 à 4 personnes doivent parcourir un itinéraire parsemé de bornes contenant des questions qui font appel à la culture générale et aux connaissances sur la faune, la flore, l'histoire, la randonnée...

Si le terme « Challenge » peut effrayer certains d'entre vous, sachez que cette journée se déroule en toute convivialité : aucune notion de vitesse dans cette randonnée puisque l'allure de marche est « imposée » par l'organisation. De plus, chaque équipe repart avec un lot et la bonne humeur est assurément au rendez-vous !

En 2014, votre comité propose de découvrir la commune de Verneuil-sur-Igneraie au travers d'un parcours découverte et un parcours expert.

Alors réservez la date du 28 septembre et venez nombreux !

Renseignements au 02 54 35 55 63

Le Comité recrute...

Pour cette année, 64 personnes composent l'équipe de baliseurs de notre département. Ainsi, l'entretien des balisages des GR® et GR de Pays® est effectué annuellement.

L'entretien des itinéraires demeure une mission essentielle du Comité, afin de préserver la qualité et la lisibilité des circuits de randonnée pour tous.

Si vous partagez ces objectifs, si vous disposez de temps pour participer au balisage, rejoignez le comité. Après une courte formation et une initiation sur le terrain, vous deviendrez baliseur officiel de la Fédération au sein de l'équipe des baliseurs de l'Indre. Tout nouveau baliseur sera le bienvenu pour poursuivre notre mission.

Rando Nature

Depuis 2011, la FFRandonnée 36 organise chaque année une sortie nature pour ses licenciés, en partenariat avec BERRY NATURE ENVIRONNEMENT.

Cette fois, c'est devant le château de Chabenet que le rendez-vous était fixé. Une vingtaine de personnes se sont retrouvées pour faire de belles découvertes : rares orchidées, telles la singe, la mouche, l'araignée, la platanthère ou encore la céphalanthère, mais aussi nombre de plantes sauvages. Les participants ont même pu apercevoir le Févier d'amérique, caché dans une haie... Une belle surprise !

Les oiseaux ont aussi captivés les randonneurs. Le patrimoine ne fut pas oublié avec le Pont de Bois et les anciennes caves qui abritent des chauves souris.

Après trois heures de balade sous un chaud soleil de printemps, tout le monde s'est retrouvé autour d'un bon repas au Relais de la Bouzanne.

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain à Montgivray !



Organiser une randonnée : Rappel de quelques règles...

Une randonnée pédestre qui emprunte en totalité ou en partie des voies ouvertes à la circulation doit faire l'objet d'une déclaration en préfecture à partir du moment où :

- la manifestation comporte un classement,
- ou la manifestation prévoit la participation de plus de 75 personnes.

Le dossier doit être déposé en préfecture ou sous-préfecture, au moins un mois avant la date de la manifestation et doit comporter :

- une déclaration annonçant la date et la nature de la manifestation,
- le nom et les coordonnées de l'association organisatrice,
- le nombre approximatif de participants,
- le plan des parcours et l'horaire,
- le programme ou le règlement de la manifestation,
- l'attestation d'assurance en responsabilité civile.

NB : l'organisation d'une randonnée pédestre en général ne requiert pas la reconnaissance d'une priorité de passage. La présence de signaleurs n'est donc pas nécessaire.

Les autres obligations administratives

Avant la manifestation, il est souhaitable d'informer :

- la ou les communes traversées,
- les autres usagers (chasseurs, etc.),
- les services de police ou de gendarmerie.

Si la randonnée emprunte un ou des passages privés, il est indispensable d'obtenir, préalablement, l'accord écrit du propriétaire.



Vous avez dit CAR.G.A.C. ?

Le CAR.G.A.C. Rando s'appelait, il y a peu, CAR.G.A.C. Tourisme pour CARrefour-Gartempe-Anglin-Creuse. L'association avait pour objet de promouvoir et diffuser des informations touristiques, culturelles et sportives sur l'ensemble des 3 vallées de la Gartempe, l'Anglin et la Creuse.

Les marches hebdomadaires ont fait et font l'âme du CAR.G.A.C. Aujourd'hui, leurs pas continuent de fréquenter les sentiers sur ces 3 vallées, de la Vienne, l'Indre-et-Loire et l'Indre. Outre les 52 marches hebdomadaires du Mardi, la vie du CAR.G.A.C. est ponctuée par une semaine de « marche-découverte touristique » en juin, une balade nocturne ouverte à tous en juillet et 2 journées pique-nique durant l'été. Le club participe aussi à l'organisation de marches pour des associations telles la marche du cœur, le Téléthon, le Lion's Club...

Fort de plus de 100 adhérents, le CAR.G.A.C. évolue et réfléchit à développer de nouvelles activités, tout en gardant précieusement ses marches hebdomadaires.

Quelques repères :

Marcher avec eux : le mardi à 13h30 (8h30 en juin, juillet et août), place du Général de Gaulle au Blanc ou à l'église de la commune du lieu de marche. Circuits de 10 à 12 km

Informations : André BECAULT – 02 54 37 37 94 ou Gisèle ROUX : 02 54 37 95 03

